



## LICENCE EN DROIT – 3<sup>ème</sup> ANNEE

### SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 5 GROUPE DE COURS N° 3

#### MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

**DROIT CIVIL**

**DROIT ADMINISTRATIF**

**DROIT DU TRAVAIL 1**

**VENDREDI 23 JUIN 2017**

**de 8h30 à 11h30**

Durée de l'épreuve : 3h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.

#### ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE  
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU  
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

# **SUJETS**

## **AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ**

### ➤ **DROIT DU TRAVAIL 1 :**

Traiter, au choix, l'un des sujets suivants :

Sujet n ° 1 :

Le principe de faveur.

Sujet n° 2 :

La notion de cause réelle et sérieuse.

### ➤ **DROIT CIVIL :**

1<sup>ère</sup> Question : (10 points)

Un propriétaire peut-il consentir sur son bien un démembrement de la propriété autre que ceux prévus par le code civil ? Expliquez.

2<sup>ème</sup> Question : (10 points)

Les clauses d'inaliénabilité.

### ➤ **DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS :**

Dissertation : L'utilisation collective du domaine public.